

Postulat : Impact de la consommation récréative de substances psychoactives illégales par les personnes intégrées socialement. Sortons de la banalisation !

Ce postulat vise à aborder la consommation de substances psychoactives illégales par des consommateurs/rices occasionnel/le/s et intégré/e/s socialement, ainsi qu'à réduire les conséquences individuelles et collectives liés à cette consommation, dans le but d'améliorer la qualité de vie dans l'espace public lausannois.

La consommation récréative de substances psychoactives (pour les plus courantes, le cannabis et la cocaïne) est un phénomène complexe qui ne se limite pas uniquement aux personnes en situation de précarité ou de dépendance. Les consommateurs/rices occasionnel/le/s, bien que moins visibles, jouent notamment un rôle non négligeable dans la demande et l'offre de substances illicites.

Il est essentiel de reconnaître l'impact de cette consommation sur l'ensemble de la société. Cette consommation récréative a également un impact sur le trafic de stupéfiants, l'insécurité dans les rues et la santé publique. Il est important de ne pas stigmatiser uniquement la consommation malade, surtout lorsqu'elle concerne une population dépendante, souvent marginalisée, désignée comme responsable de tous les maux liés à cette consommation, tout en banalisant la consommation occasionnelle qui a elle aussi des conséquences concrètes sur le trafic illicite de stupéfiants à Lausanne.

À Lausanne, les 200 à 300 personnes visibles dans l'espace public, qui sont accueillies par les institutions sociales et sanitaires (locaux de consommation, hébergement, soutiens alimentaires, etc.) ne suffisent pas à expliquer le nombre de dealers et les quantités de produits consommés. Ils représentent sans doute la partie émergée de l'iceberg. Il existe cependant également d'autres consommateurs/rices, comme p.ex. les fêtard/e/s, celles et ceux qui ont besoin d'un petit boost de temps en temps ou celles et ceux qui recherchent un plaisir éphémère. On sait que ces événements ponctuels présentent le risque d'un effet non recherché et/ou dangereux pour la santé, mais également de céder à une consommation plus régulière avec le risque d'une addiction et ses conséquences sur la vie sociale, familiale et professionnelle des consommateurs/rices.

Pourtant, la banalisation de ces consommations festives est évidente. Toutes les couches de la population et toutes les catégories d'âge sont touchées. Des prix très bas, une accessibilité à tous les coins de rue mais également par des réseaux discrets, des modes de consommation – fumée, inhalation, sniff – qui permettent un mode de consommation plus accessible que les injections, qui peuvent faire peur, sont autant de facteurs qui permettent d'oublier les risques pour celles et ceux qui pensent « qu'ils/elles maîtrisent ».

Il faut cependant ne pas oublier que ces consommateurs/rices participent à l'ensemble de la chaîne qui va de la production à la mise à disposition des substances pour les consommateurs/rices. Ceci a un impact concret sur la présence des dealers dans les rues de Lausanne. Leur nombre important est lié à une demande importante de produits. L'offre

s'adapte à la demande. La présence dans l'espace public de ces trafiquants et le sentiment d'insécurité qui en résulte sont souvent dénoncés par les habitant/e/s et le public lausannois. Cette consommation récréative a également une implication dans la précarisation des dealers, sans statut, souvent sans abris, et en raison de leur présence, la mise à disposition de substances aux personnes les plus vulnérables, les personnes malades de leur dépendance et les jeunes, plus particulièrement lorsqu'ils/elles sont en rupture.

Par ce postulat, la Municipalité est invitée à:

- Mettre en place une campagne de sensibilisation ciblant spécifiquement les consommateurs/rices occasionnel/le/s et les consommateurs/rices intégré/e/s socialement. Elle devra :
 - Informer sur les risques liés à la consommation de substances psychoactives (pour la santé, les risques pénaux et les impacts sociaux)
 - Sensibiliser les consommateurs occasionnels et souligner leur responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement des substances illicites ; Encourager un dialogue ouvert et non culpabilisant sur cette question.
 - Collaborer avec les acteurs de la prévention et de la réduction des risques afin de développer des actions coordonnées et efficaces orientées vers les consommateurs/rices occasionnel/le/s.
 - S'appuyer sur les associations et les professionnels en lien avec les consommateurs/rices occasionnel/le/s (lieux festifs, établissements publics, etc.)
 - Impliquer les différents services municipaux concernés de près ou de loin par cette problématique (social, commerce, police, etc.)
- Partager ses réflexions avec les services concernés du Canton et des autres villes du Canton.

Lausanne, le 03.09.2025

Initiante



Gaelle Mieli